

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 17 juin 2012 (semaines 23 et 24)

| Sommaire |

Avec l'arrivée de la période estivale, l'Institut de veille sanitaire a mis en place le Système d'alerte canicule et santé (cf. encart p.8). Ce système implique la surveillance d'un certain nombre d'indicateurs spécifiques (mortalité, pathologies liées à la chaleur,...).

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont les suivants :

- L'analyse de l'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse au cours des 4 dernières semaines (p.2)
- Le suivi épidémiologique :
 - de l'asthme (p.3)
 - des allergies (p.4)
 - des pathologies pouvant être liées à la chaleur (p.5)
- Le suivi des températures par département (p.6)
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.6)
- Une présentation du Système d'alerte et santé (SACS) (p.7)
- Un rappel des modalités de signalement des MDO et signaux sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.7)

| Faits marquants |

- ⇒ Après un pic de diagnostics d'allergie, observé au cours des semaines 21 et 22, une diminution est constatée pour les deux associations SOS Médecins d'Alsace au cours des deux dernières semaines. Le temps pluvieux de ces deux dernières semaines a vraisemblablement limité la dispersion des pollens de graminées et contribué à la baisse observée. Cependant, la vigilance reste de mise car, comme le signal le Réseau national de surveillance aérobiologique, la saison des pollens de graminées n'est pas encore terminée.

| Actualités |

Bulletin hebdomadaire international (BHI), en ligne sur le site de l'InVS:

<http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/Bulletin-hebdomadaire-international>

Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins :

http://www.invs.sante.fr/display/?doc=surveillance/urgences/bulletins_surveillance.htm

Bulletin Allergo Pollinique du 22 juin 2012, Réseau national de surveillance aérobiologique :

<http://www.pollens.fr/les-bulletins/bulletin-allergo-pollinique.php>

| Médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après un diagnostic codé

		Semaine			
		S21	S22	S23	S24
SOS Médecins Strasbourg 67	Dtot	972 →	1091 ↗	935 →	897 →
	D<1	37 →	39 →	45 ↗	43 →
	D>75	119 →	125 →	105 →	88 →
	Dhosp	65 ↘	70 →	70 →	61 →

		Semaine			
		S21	S22	S23	S24
SOS Médecins Mulhouse 68	Dtot	478 →	617 →	575 →	556 →
	D<1	35 →	30 →	30 →	20 ↘
	D>75	40 →	59 →	55 →	50 →
	Dhosp	42 →	29 →	38 →	30 →

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine .

En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

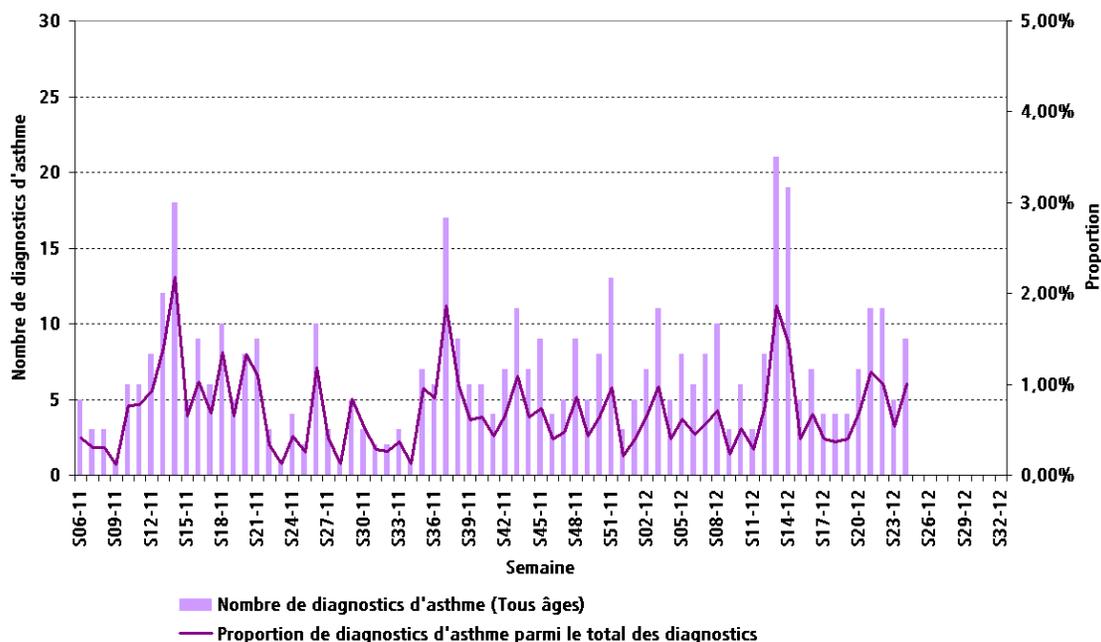
Légende des tableaux :

↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

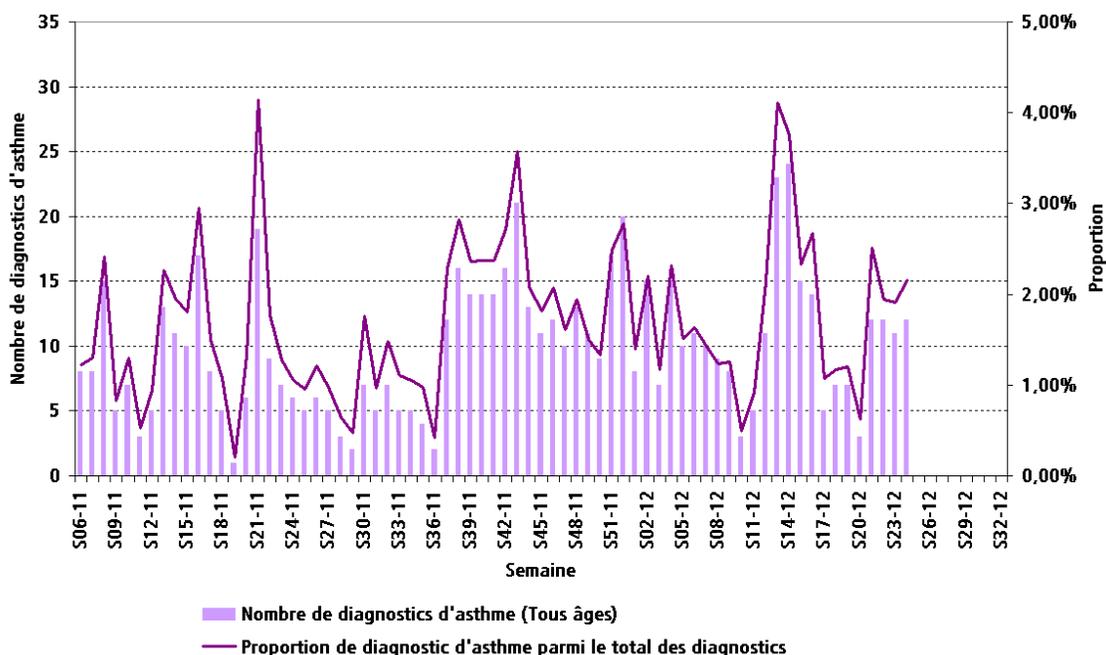
L'activité globale des associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse est stable au cours des deux dernières semaines.

Suite à l'augmentation de l'activité concernant les enfants de moins de 1 an observée en semaine 23, cet indicateur se stabilise en semaine 24. Pour cette même tranche d'âge, une baisse de l'activité est observée en semaine 24 à Mulhouse.

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)

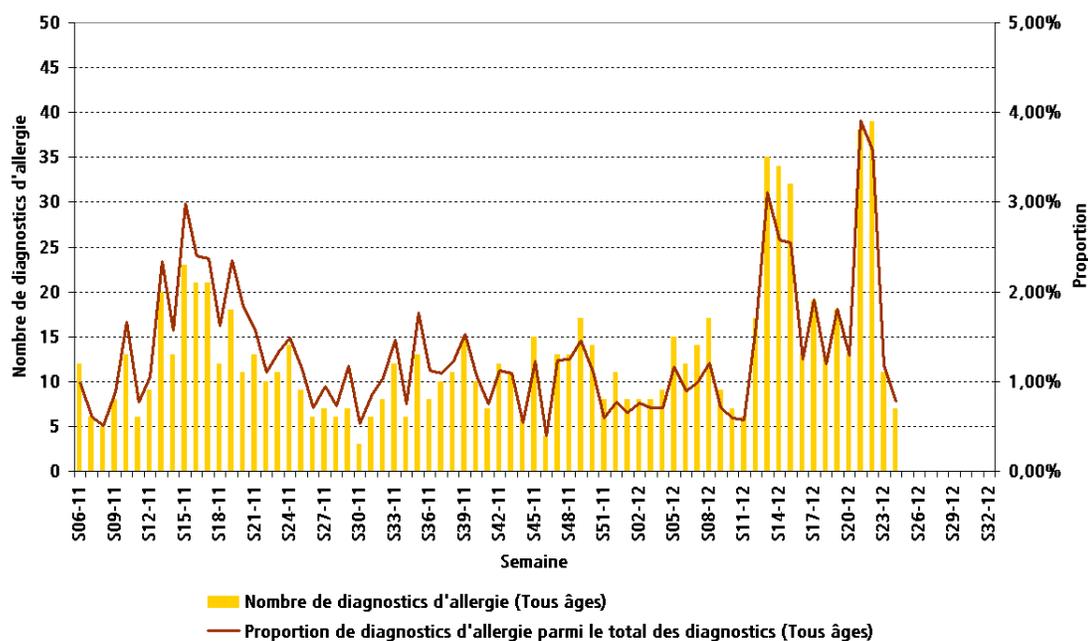


| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

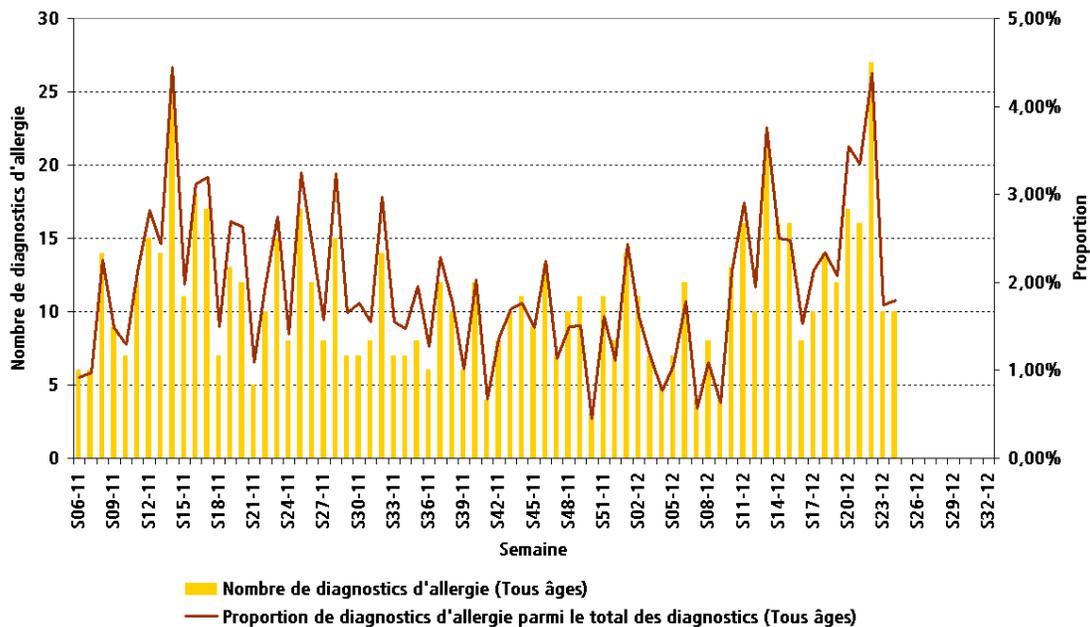


Le nombre de diagnostics d'asthme continue à fluctuer pour l'association de Strasbourg alors qu'il reste relativement stable depuis 4 semaines pour SOS Médecins Mulhouse. Au cours des deux dernières semaines, les diagnostics d'asthme représentent à Strasbourg et à Mulhouse respectivement 1% et 2% du total des diagnostics.

| Figure 3 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)

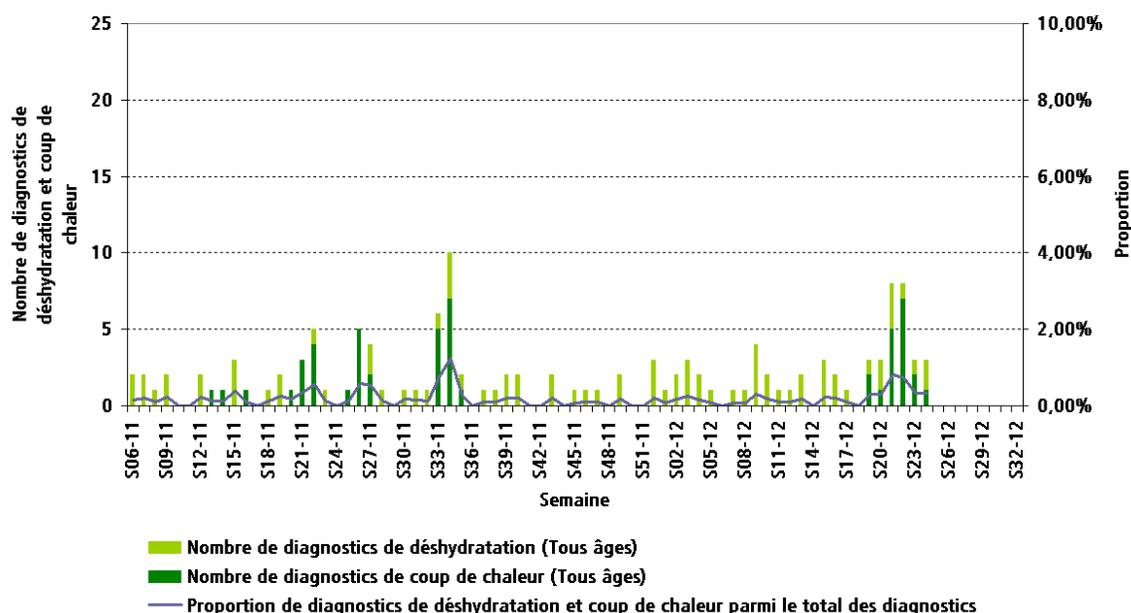


| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

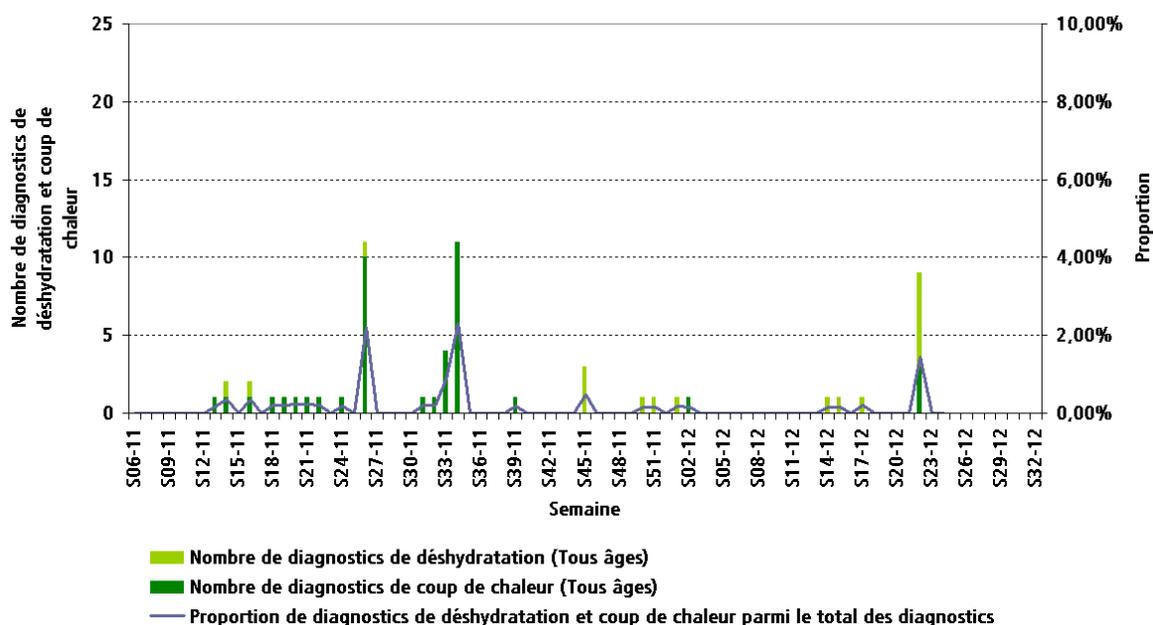


Après le pic observé en semaine 21 et 22, le nombre de diagnostics d'allergie se stabilise pour les deux associations SOS Médecins d'Alsace. En semaine 24, les diagnostics d'allergie représentent moins de 1% de l'activité totale de l'association de Strasbourg (vs 3,6% en semaine 22) et 2,2% de celle de Mulhouse (vs 4,4% en semaine 22).

| Figure 7 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg (Source : Association SOS Médecins de Strasbourg)



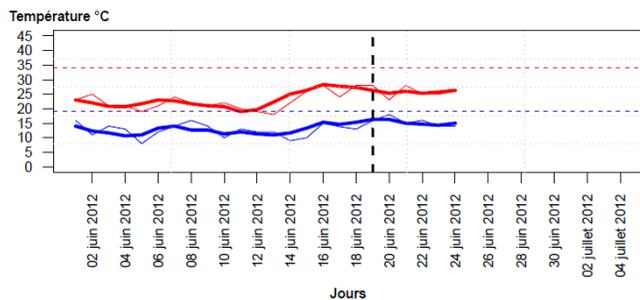
| Figure 8 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse (Source : Association SOS Médecins de Mulhouse)



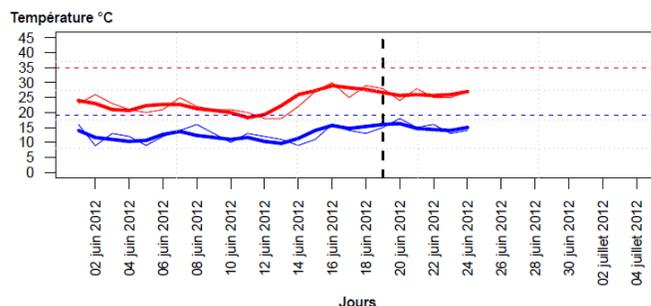
Au cours des deux dernières semaines, nous observons très peu de diagnostics de déshydratation et de coup de chaleur en Alsace.

| Surveillance météorologique |

| Figure 9 | Températures et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 1^{er} juin 2011 (Source : Météo France)



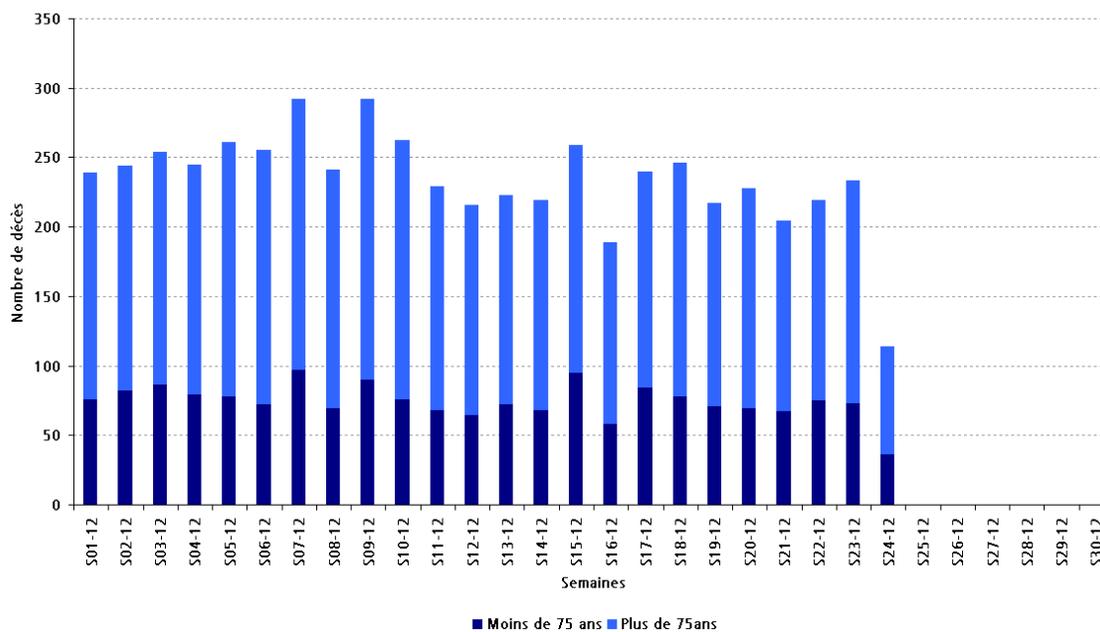
| Figure 10 | Températures et indices biométéorologiques à Colmar (68) depuis le 1^{er} juin 2011 (Source : Météo France)



— Température minimale — IBM minimal - - - - Seuil IBM minimal
 — Température maximale — IBM maximal - - - - Seuil IBM maximal
 - - - - Au-delà de cette ligne, prévisions météorologiques

| Surveillance de la mortalité |

| Figure 11 | Répartition du nombre de décès par classes d'âges en Alsace du 01er janvier au 17 juin 2012 (Source : Insee)



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les données de mortalité proviennent de l'enregistrement des décès par les communes informatisées d'Alsace transmises ensuite à l'Insee. Les délais de transmission étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 24 **sont incomplètes et donc pas interprétables**.

| Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) |

Le **Système d'alerte canicule et santé (SACS)** repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier cet impact éventuel.

Cette évaluation des risques permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du **Plan national canicule (PNC)**. Celui-ci comporte 3 niveaux :

- Niveau de **veille saisonnière**, déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août
- Niveau de **Mise en Garde et Action (MIGA)**, déclenché par les préfets de département, sur la base de l'évaluation concertée des risques météorologiques réalisée par Météo France et des risques sanitaires réalisée par l'InVS.
- Niveau de **mobilisation maximale**, déclenché au niveau national par le premier ministre, sur un avis du ministère de l'intérieur et du ministère de la santé, en cas de vague de chaleur intense et étendue associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, délestage électrique, saturation des chambres funéraires, etc.)

Seuil des indicateurs biométéorologiques (IBM) définis pour chaque département de la région Alsace (en °C) :

Département	Seuil IBM min	Seuil IBM max
Bas-Rhin	19	34
Haut-Rhin	19	35

Pour en savoir plus :

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35274.pdf

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/Systeme-d-alerte-canicule-et-sante>

| Modalité de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle VGAS concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax** au **03 59 81 37 19**

- par mail à l'adresse suivante : ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber,
Directrice générale de l'Institut de veille sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre,
Coordinatrice scientifique de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier
Benoît Bonfils
Oriane Broustal
Claire Janin
Sophie Raguét
Lucie Schapman
Frédérique Viller

Diffusion

Cire Lorraine-Alsace
ARS Lorraine
Immeuble « Les Thiers »
CO n°71
4 rue Piroux
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr

Tél. : 03.83.39.29.43

Fax : 03.83.39.28.95

| Partenaire de la surveillance en Alsace |



Strasbourg et Mulhouse



Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr